

Montréal le 3 décembre 2020

Par dépôt électronique (SDÉ)

À: Tous les participants

**Objet: Énergir - Demande concernant la mise en place de mesures
relatives à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable – enjeu
de la rétroactivité
Dossier R-4008-2017**

Chers consœurs, chers confrères,

Pour faire suite notre lettre du 26 novembre 2020, la Régie de l'énergie (la Régie) souhaite vous confirmer, par la présente, que l'audience qui aura lieu le **4 décembre 2020** par visioconférence avec GoToMeeting afin de poursuivre l'étude de l'enjeu de la rétroactivité dans le dossier mentionné en objet se tiendra **à huis-clos**, ce qui permettra d'éviter que des informations confidentielles soient dévoilées.

Veillez agréer, chères consœurs, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Véronique Dubois

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/vd